



HAL
open science

Les ordres mendiants et l'eau : deux facteurs liés dans la croissance des villes de Savoie du nord (XIII^e-XVIII^e siècles)

Amélie Roger

► To cite this version:

Amélie Roger. Les ordres mendiants et l'eau : deux facteurs liés dans la croissance des villes de Savoie du nord (XIII^e-XVIII^e siècles). 2023. hal-04196032v1

HAL Id: hal-04196032

<https://hal.science/hal-04196032v1>

Preprint submitted on 5 Sep 2023 (v1), last revised 30 Nov 2023 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

LES ORDRES MENDIANTS ET L'EAU : DEUX FACTEURS LIÉS DANS LA CROISSANCE DES VILLES DE SAVOIE DU NORD (XIIIe - XVIIIe siècles)

Amélie ROGER, Docteure en archéologie médiévale

ArAr, UMR 5138, CNRS-Université Lyon 2

Résumé

Cet article propose un aperçu du lien unissant ordres mendiants (dominicains, franciscains, carmes et augustins) et gestion de l'eau dans les principales villes de l'ancien diocèse de Genève au cours du bas Moyen Âge et de l'époque moderne. Tributaires de cet élément lors des implantations et du développement de leurs établissements, ils ont également su le maîtriser et contribuer ainsi à modifier, plus ou moins en profondeur, les différents faciès urbains les environnant.

Mots clés

MOYEN ÂGE

ORDRES MENDIANTS

FRANCISCAINS

DOMINICAINS

CARMES

ERMITES DE SAINT AUGUSTIN

EAU

SAVOIE

ALPES

RHÔNE

DIOCÈSE DE GENÈVE

ANNECY

GENÈVE

Autrice

Amélie Roger est docteure en archéologie, spécialisée dans le bâti médiéval et plus particulièrement dans les établissements des ordres mendiants. Elle est chargée de mission dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. (UMR 5138 ArAr CNRS-Université Lyon 2, et Service Archéologique de la Ville de Lyon).

Introduction

Les ordres mendiants, résolument et nécessairement urbains, ont contribué à la croissance des villes en Savoie du nord. Que ces dernières soient lacustres ou fluviales, les religieux ont su tirer profit de la présence de l'eau pour développer leurs ensembles conventuels mais également des quartiers et des faubourgs tout entiers, contribuant ainsi à leur mesure à l'essor des cités savoyardes. Les limites de notre étude correspondent à celles de l'ancien diocèse de Genève (Fig. 1). Il s'agit d'un territoire qui, aujourd'hui, engloberait la Haute-Savoie, une partie de l'Ain, le canton de Genève et une partie de celui de Vaud en Suisse. Au XVe siècle, au moment où la quasi-totalité des couvents mendiants est implantée dans le diocèse, celui-ci fait intégralement partie des états de Savoie. Ces états sont le résultat de plusieurs siècles de conflits entre les différentes entités politiques de la région, et particulièrement entre le comté de Genevois et celui de la Savoie. Les conflits ont largement contribué au développement du réseau urbain de la région. Par ailleurs, dans la seconde moitié du XIIIe siècle, l'ouverture des cols du Simplon et du Saint-Gothard (un peu plus à l'est) limite les voyages via le Grand Saint-Bernard aux relations intra-savoyardes. Dans le grand réseau routier européen, notre territoire demeure donc marginal et les voyageurs se contentent simplement de le traverser par les routes ancestrales (Fig. 2). Ainsi, le trafic est globalement, tout comme les regroupements de population, restreint aux grandes vallées et aux rives lacustres.

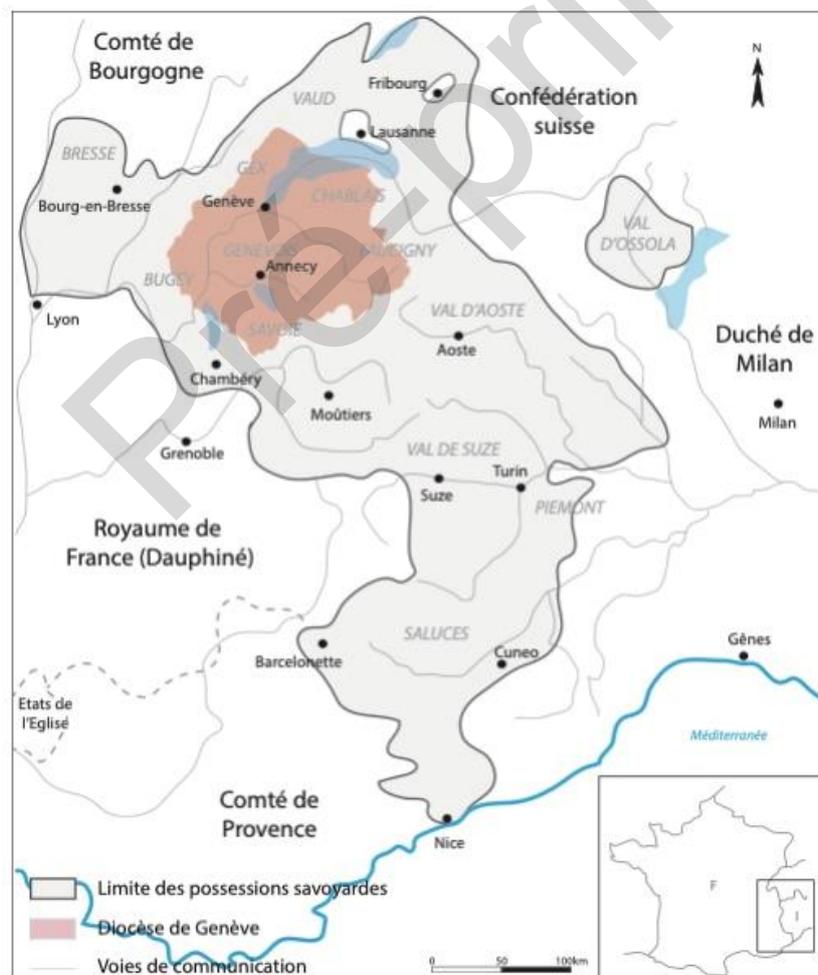


Fig. 1 - La Savoie en 1420

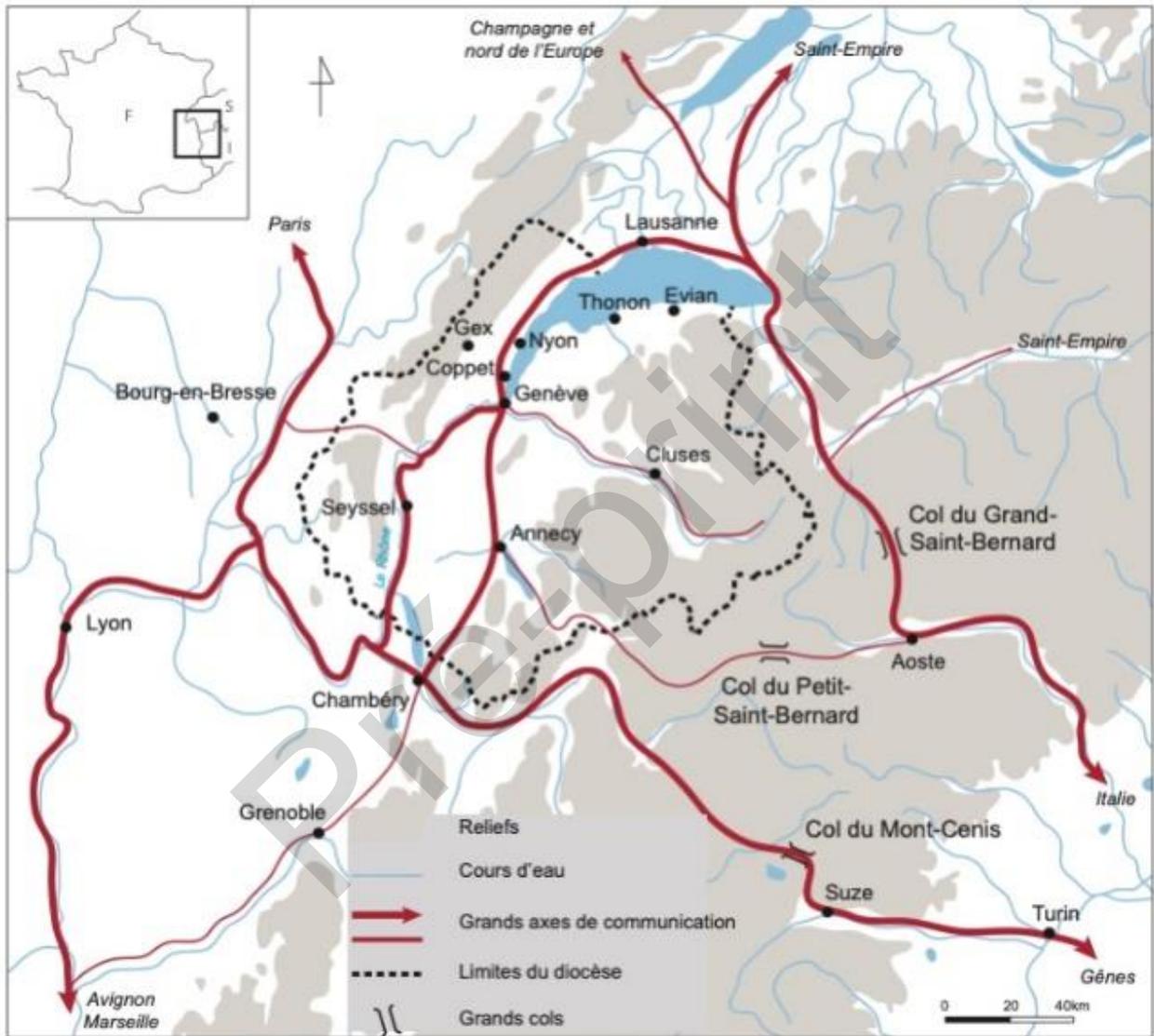


Fig. 2 - Les axes de communication autour de l'ancien diocèse de Genève

1. Le Rhône : axe majeur de communication

De l'âge du Bronze au XIXe siècle, le Rhône est le principal axe de communication dans le diocèse. Il permet, par voie maritime jusqu'à Arles, puis par voie fluviale, de rallier Seyssel depuis la Méditerranée. Au-delà de Seyssel, vers Genève, il n'était plus navigable. La portion où le trafic était le plus dense se situait entre Lyon et Seyssel, donc en partie sur notre territoire, et faisait de Seyssel l'« avant-port de Genève » (Dufournet (1993), p. 9.), mais également une porte d'accès commercial à toute l'Europe. Le réseau lacustre et fluvial est également un facteur de développement pour les villes depuis lesquelles la traversée était possible. Ainsi, Nyon au bord du lac Léman ou Annecy pour le lac éponyme disposaient de ports très fréquentés. On sait par exemple qu'après la Réforme, les catholiques implantés au nord du Léman faisaient la traversée de Nyon à Divonne pour aller entendre la messe en Chablais (Le Clere (1839), p. 216). De même, on préférait souvent la traversée du lac entre Morges et Genève, plutôt que la voie terrestre moins économique.

Le Rhône n'en présentait pas moins un obstacle difficile à surmonter. Pour la portion du fleuve comprise dans les limites du diocèse, le passage piéton n'était réalisable de manière plus ou moins pérenne qu'en deux villes : Seyssel et Genève. A l'époque romaine, Seyssel disposait d'un pont de pierre mais celui-ci a disparu au Moyen Âge. Pour le remplacer, des solutions provisoires et précaires comme des ponts de bateaux, des ponts fixes en bois, voire des bacs à traîlle sont régulièrement installés et à nouveau régulièrement emportés par les eaux. Enfin, le fleuve présentait une tout autre particularité, celle d'être une frontière naturelle entre deux entités ennemies variant au fil de l'histoire. À la différence de la Seine, de la Loire, ou encore de la Garonne, le Rhône a marqué clairement une limite « séparant des façons de vivre et des mentalités différentes » Chatelain (1944), p. 110). Le contrôle des points de passage a été l'objet d'innombrables conflits,

notamment au Fort-de-l'Écluse, près de Genève, qui donnait l'accès à tout le pays de Gex. C'est donc dans ces endroits stratégiques que se développent les villes du diocèse, développement donc tributaire de la présence de l'eau.

2. Implantation des mendiants dans des villes en pleine croissance

L'arrivée des mendiants correspond à des phases de croissance bien spécifiques de ces villes, des moments d'intense développement ou de renouveau raisonné (Fig. 3). Les premières fondations, avant le XIVe siècle, ont lieu dans les villes les plus anciennes de la région : Genève, Seyssel, Nyon et Gex. Les deux premières ont su garder leur dynamisme antique grâce, entre autres, à la vitalité de leurs activités commerciales. Les dominicains et les franciscains arrivent à Genève quelques années seulement après la plus ancienne mention des foires parvenue jusqu'à nous (1262).

Nyon en revanche a perdu le prestige dont elle jouissait à l'époque romaine, mais sa localisation le long de l'axe très fréquenté de Genève à Lausanne lui a permis de subsister et de garder une certaine vitalité. Située à quelques kilomètres, la ville de Coppet a sans aucun doute bénéficié du même avantage de situation. Plus au sud, l'axe intra-savoyard *via* le col du Grand Saint-Bernard permettait à des villes comme Cluses, Evian ou également Thonon de tirer parti d'un certain trafic secondaire. Par ailleurs, Cluses était en quelque sorte également un nœud de communication à plus petite échelle permettant, depuis la vallée, de rallier l'arrière-pays montagnard.

La carte des implantations mendiante correspond également aux principales villes de la région au Moyen Âge. Elle démontre encore une fois l'importance de l'eau dans l'installation et le développement des villes. Les lacs fédèrent le plus de regroupements avec en premier lieu le Léman aux bords duquel on retrouve les villes de Coppet, Genève, Evian, Nyon et Thonon. Au Moyen Âge, les trois premières étaient

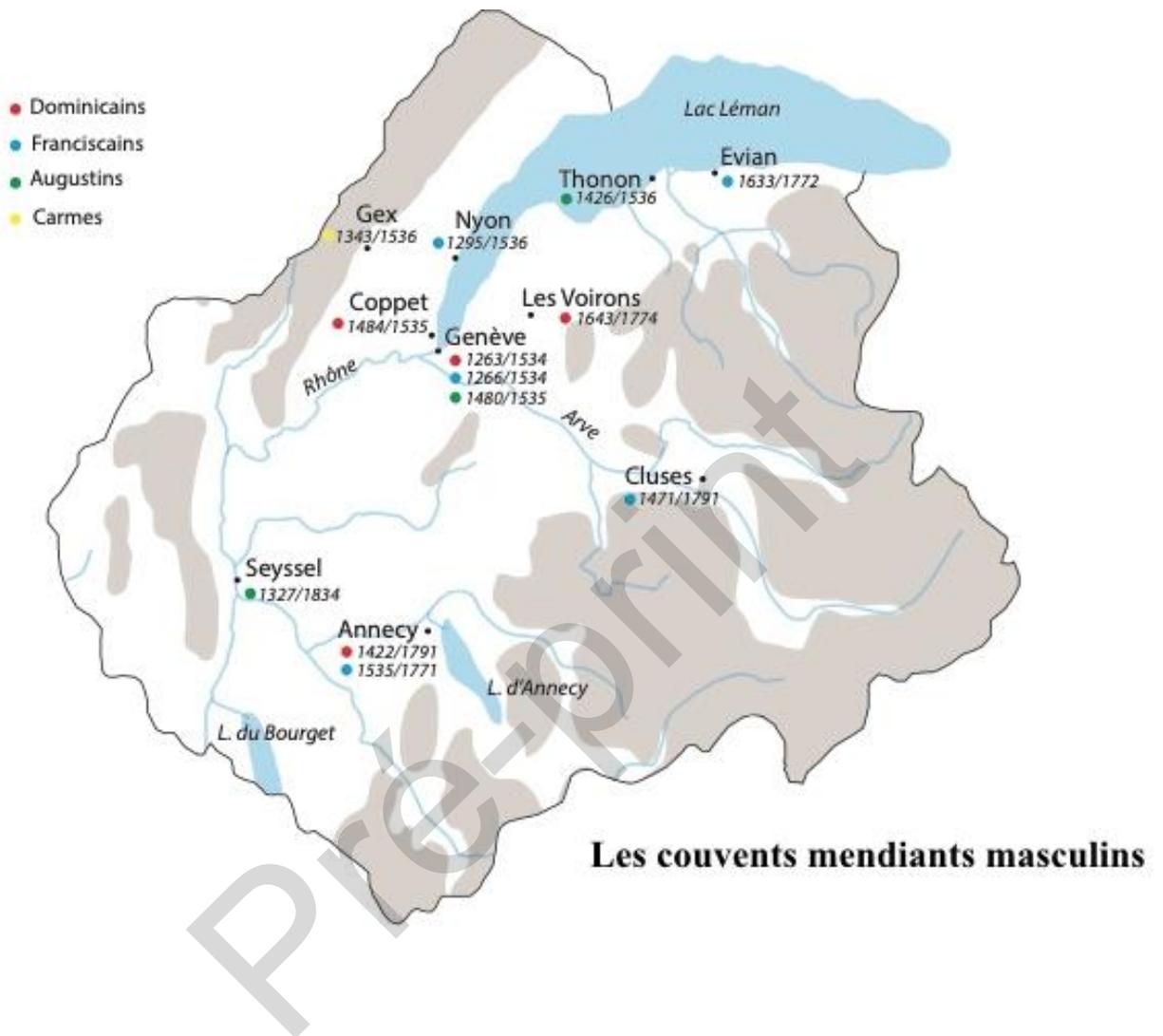


Fig. 3 - Les implantations mendiante en Savoie du nord

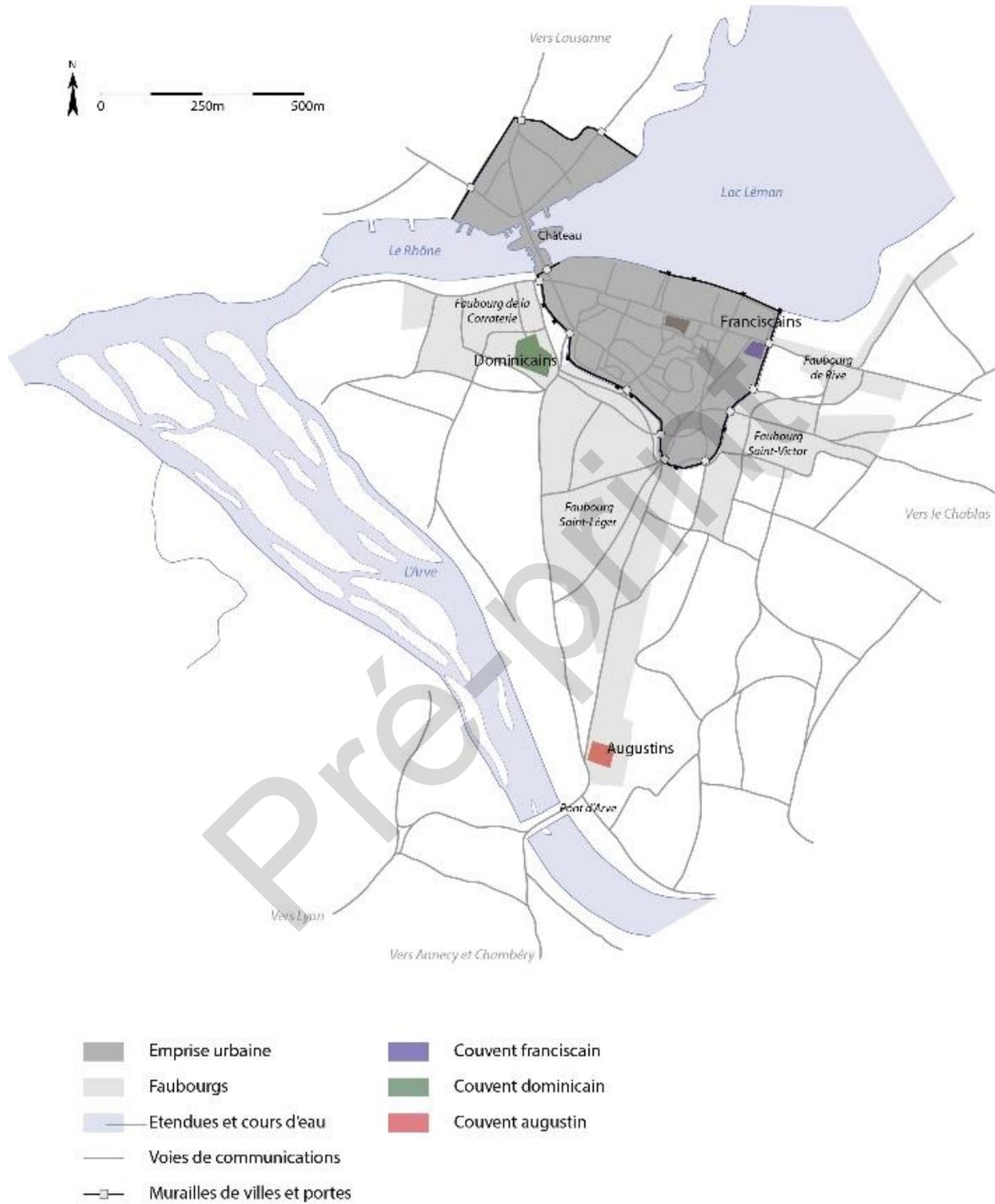


Fig. 4 - Genève : localisation des couvents mendiants

directement installées sur les berges du lac. Le tracé de ces dernières a largement reculé, soit naturellement avec les variations saisonnières dues à la fonte des glaciers alpins, soit de manière plus pérenne avec les avancées gagnées par l'homme sur le Léman. Ainsi, à Genève, le quartier de Rive, dans lequel s'installent les franciscains, bordait le lac approximativement au niveau de l'actuelle rue du Rhône (Fig. 4).

Au XVI^e siècle, l'historien Bonivard s'interrogeait déjà sur les origines de la dénomination de l'établissement franciscain, le « couvent de Rive », puisque les berges du lac en étaient déjà « bien loing » (Bonivard (1825), p. 70). Entre l'arrivée des mendiants au XIII^e siècle et la rédaction du chroniqueur, l'anthropisation aurait donc fait gagner entre 150 et 200 mètres de terrain sur l'eau.

Pourtant, les eaux du Léman n'ont pas toujours été clémentes. Au VI^e siècle, en 563, l'effondrement d'une partie du *Tauredunum*, une montagne du Valais suisse à l'est du Léman, a provoqué un gigantesque tsunami sur le lac. La vague a atteint quatre mètres à Nyon, et jusqu'à huit mètres à Evian et à Genève (Kremer, Simpson, Girardclos (2012)). C'est pourquoi, dans des villes comme Nyon ou Thonon, les hommes ont choisi de ne pas s'installer directement sur la rive, mais un peu plus loin, et en hauteur. À Nyon, toute la ville ancienne est située sur un promontoire d'une trentaine de mètres, à environ 80 mètres des berges du Léman. La croissance de la ville a néanmoins vu rapidement les hommes reprendre possession de la rive avec le développement du faubourg dit de Rive (comme à Genève) dans lequel viennent s'implanter les franciscains dès le XIII^e siècle (Fig. 5).



Fig. 5 - *Neuis, Nion* (Université de Bern - Bibliothek Münstergrasse MUE Ryh 3220 : 1B)

Plus au sud, Annecy présente un choix d'installation similaire à celui de Genève bien qu'à moindre échelle. La ville est en effet sise sur les premières berges du Thiou, exutoire naturel du lac auquel la cité donne son nom. Il s'agit d'un petit ruisseau de cinq kilomètres se jetant lui-même dans le Fier un peu plus à l'ouest. C'est sur la rive droite du Thiou qu'a été bâtie la vieille ville d'Annecy, en face, rive gauche, du château. À la différence de Genève, la rivière présente un débit et une largeur très inférieurs à ceux du Rhône permettant aux hommes, très tôt, de canaliser son cours au cœur de la ville. Annecy est connue pour être la « Venise des Alpes » grâce à la présence de ces canaux. Ce réseau est donc interdépendant du Thiou - et, *a fortiori*, du lac. Il est l'élément fédérant du territoire d'Annecy, unifiant les différents sites d'une cité qui s'est construite sur les rives d'un lac et d'un cours d'eau. Bien qu'Annecy présente, dans les limites du territoire étudié, le modèle semble-t-il le plus abouti en matière de canalisation de l'eau, on trouve néanmoins d'autres exemples autour du Léman comme à Coppet avec le canal du Greny ou encore à Genève.

3. Avantages de la proximité de l'eau...

Les villes du corpus ne sont pas toutes lacustres. Pour autant, chacune s'est développée à proximité de l'eau. Ainsi, Seyssel s'est implantée de part et d'autre du Rhône, Cluses dans le voisinage de l'Arve, affluent du Rhône, et Gex le long du Journans, sous-affluent du Rhône. Même des villes sises autour de lacs ont choisi le voisinage de cours d'eau présentant un certain débit comme l'Asse à Nyon ou l'Arve à Genève. À Thonon ou à Evian, les rivières sont plus lointaines mais les villes peuvent compter sur la présence de nombreuses sources comme celle de la Versoie pour la première et celle dite « des cordeliers » pour la seconde. L'eau courante est en effet un élément essentiel pour l'essor d'une entité urbaine.—À partir du XI^e siècle, on assiste à des développements sans précédent dans l'utilisation de l'énergie hydraulique (Gimpel (1975), p. 149-150). Cette dernière permet une productivité considérable par rapport aux standards de l'Antiquité, et donc de nombreux quartiers artisanaux se développent à proximité de l'eau. À Genève, les dominicains s'installent près de la porte de la Corraterie » (Bonivard (1825), p. 106), qui est le quartier des tanneurs. À Gex, les tanneries sont installées à l'endroit où le Journans se transforme de torrent de montagne en rivière de plaine.—Nombreuses sont les références concernant les moulins d'Annecy, Nyon, Coppet ou encore Seyssel conservées dans les archives. Les mendiants, et particulièrement les cordeliers, semblent avoir largement profité de ces aménagements urbains. À Nyon, on les trouve bénéficiaires d'une rente de huit *muids* de froment sur les revenus des moulins, accordée par le comte Amédée de Savoie en 1362 (A.C.V., Nyon, Fonds XI a 2). Quelques années plus tard, ils sont propriétaires de trois moulins sur le bief de l'Asse (Abetel (2011)). À Annecy, les cordeliers possèdent au moins un moulin dans la ville, source de nombreux conflits avec les élites urbaines, l'évêque ou encore leurs voisins, les religieuses de la Visitation (A.D.H.S., 1 G 364 ; A.M.A., DD 12 et 14). Des moulins sont également mentionnés sur le Rhône et sur l'Arve à Genève dans ce que

l'on nommait la plaine de Plainpalais, grande étendue marécageuse située au sud-ouest de la ville, hors les murs. C'est là que les dominicains choisirent d'implanter leur couvent. Ils surent mettre à profit la fertilité de ces terres en y entreprenant de grands travaux de défrichement et en y développant d'importantes cultures maraîchères, poumon économique de la ville (AIP (2009), p. 6 ; Duperrex (1986), p. 131). La maîtrise de l'eau est donc l'un des facteurs clés dans le développement des villes nord-alpines au Moyen Âge. Pour autant, l'élément présentait également une menace récurrente pour les hommes qui durent apprendre à s'en prémunir.

4. ... et inconvénients

Les plus grands dangers que l'eau présente dans les villes sont les fluctuations de niveaux donnant lieu à des crues pouvant engendrer des inondations plus ou moins importantes. Qu'elles soient sises au bord d'un lac, le long d'un fleuve, d'une rivière ou d'un simple torrent, les cités ont toutes connu des épisodes de montée des eaux catastrophiques. Le mécanisme est bien connu sur le lac Léman. Mis à part l'exceptionnel tsunami du VI^e siècle, l'étendue n'est pas stagnante. Chaque été, la fonte des neiges sur les hauteurs avoisinantes entraîne, via ses dizaines d'affluents, des quantités d'eau considérables dans le Léman. À Genève, on pouvait le constater de visu avec la montée des eaux dans les fossés de la ville (Spon (1730), p. 463 et suiv.). Par ailleurs, le lac est sujet à ce que l'on nomme des seiches lémaniques. Il s'agit d'ondes stationnaires à l'interface entre l'air et l'eau. C'est un phénomène qui est connu depuis longtemps, et qui est à l'origine de variations de niveau du lac, comme en 1600 à Genève. La ville endura trois ou quatre seiches successives de 5 pieds de hauteur, soit environ 1,5 m. À chaque décrue de l'eau, les bateaux, dans le port, se retrouvaient à sec. Un troisième phénomène touchait régulièrement l'exutoire du Léman. Lorsque la rivière de l'Arve subissait elle-même un épisode de crue, sa confluence avec le Rhône qui présente à cet endroit un resserrement, ne permettait pas aux eaux de s'écouler dans le

sens habituel du courant. Au contraire, elles remontaient dans le lac. La ville garde en mémoire un épisode de ce type lorsqu'en 1570, les eaux de l'Arve s'évacuant non vers le Rhône mais vers le lac firent tourner les roues des moulins à contre-sens.

Au Moyen Âge, le contrôle de l'Arve était donc un enjeu majeur pour Genève. La rivière n'était pas, comme aujourd'hui, bien circonscrite à environ 900 mètres du centre ancien de la ville. À son embouchure sur le Rhône, elle se présentait comme un delta parsemé de petites îles (Fig. 4). L'espace compris entre l'Arve, le Rhône et les murailles de Genève était dénommé la plaine de Plainpalais, là où s'installèrent les dominicains. Étymologiquement, *plana palus* désigne une plaine marécageuse (Zumkeller (2018)). Selon l'historien Bonivard, l'origine étymologique serait plutôt à trouver dans le mot *palis*, pieu, faisant ainsi référence soit à une digue soit à un élément de défense contre l'ennemi (Bonivard (1825), p. 106). Les deux possibilités ne sont pas contradictoires.

L'Arve est donc une rivière tumultueuse avec un lit instable et mouvant. Un peu plus haut sur son cours, la ville de Cluses a sans doute pris en compte cet élément au moment de son implantation puisqu'elle s'est initialement installée à une distance raisonnable du cours d'eau. Mais tel ne fut pas le choix de Seyssel, sur le Rhône. Au-delà de son puissant débit, les crues du fleuve présentaient aussi un danger pour les villes. Les augustins seysseles en ont fait les frais au XVI^e siècle lorsqu'un débordement du fleuve détruisit quasi intégralement leur église (Fenouillet (1891), p. 74). À ce moment, la continuité du couvent a clairement été remise en question. Il fallait d'une part obtenir une nouvelle bulle d'indulgence du pape pour pouvoir reconstruire (De Meyer (1947), p. XXIX), et d'autre part obtenir l'autorisation auprès de l'évêque pour des quêtes exceptionnelles permettant de collecter les fonds nécessaires aux travaux (Fenouillet (1891), p. 74). À Annecy, bien que canalisé, le Thiou causait lui aussi des inondations presque annuellement. Le déversoir du lac voyait son débit et son cubage augmenter

chaque été en période de fonte des neiges. De plus les berges argileuses demeuraient instables (Blanchard (1916), p. 389). Le couvent des dominicains, bâti à cheval sur l'un des canaux, n'a pas été épargné. En 1711, l'eau était remontée jusqu'au niveau de la margelle du puits du cloître. Elle coulait dans l'église, les pierres sépulcrales s'enfonçaient et le plancher fut détruit. Une odeur pestilentielle régnait dans l'air rendant le bâtiment inaccessible pendant au moins un mois (Serand (1870), p. 85).

Les archives municipales d'Annecy conservent un certain nombre de documents relatifs aux efforts que la ville accomplissait pour remédier aux débordements des canaux (A.M.A., DD 12 et 14). Rapports et recommandations se multiplient au fil du temps. Les franciscains, dont l'église et le couvent sont bâtis sur une légère éminence, ne semblent pas préoccupés par ces désagréments. Dès le début du 17^e siècle, ils reçoivent de nombreuses requêtes et injonctions de la part des syndicats pour faire nettoyer les portions de canal dont ils ont la charge. On leur reproche la hauteur trop importante de digues qu'ils ont érigées pour les besoins de leurs moulins. Celle-ci provoquent des inondations à répétition chez leurs voisins. Près d'un siècle plus tard, ce reproche était toujours d'actualité.

5. Impact des implantations mendiantes sur le *faciès* urbain

À plus grande échelle, l'installation des couvents mendiants, intra ou extra muros, n'a pas manqué d'avoir une incidence sur leur environnement plus ou moins immédiat. Les ensembles conventuels ont rapidement évolué et l'importance de leur emprise a marqué le paysage urbain. Dans certains cas, les mendiants s'installent dans des secteurs relativement peu développés. Par leur présence et leurs actions, ils contribuent à l'essor de quartiers, de faubourgs, et plus encore dans le cas de Genève, avec le gain progressif de terrains sur les eaux, en repoussant les berges erratiques de l'Arve. Ainsi, nous l'avons mentionné, les prêcheurs genevois ont contribué à l'anthropisation, dans un premier

temps, puis à l'urbanisation de tout le secteur de la plaine de Palais, à l'ouest de la ville. Les dominicains y ont mené des campagnes de défrichage, de terrassement et d'endiguement, repoussant peu à peu le delta de l'Arve un peu plus à l'ouest sur le Rhône (Zumkeller (2018)). Les problèmes se sont d'ailleurs multipliés à ce sujet dès le XIV^e siècle. Les digues construites par les religieux pour protéger leurs vergers ont en effet perturbé le cours de la rivière, repoussant ses eaux sur la berge opposée, et créant de grandes inondations sur les terres du voisin, le seigneur de la Bastie-Meslier. Nombreuses sont les sources mentionnant les affrontements judiciaires mais également physiques ayant impliqué les dominicains autour de ces affaires (Gaudy-Le Fort (1841), p. 215). Pour autant, en menant ces grands travaux d'aménagements, les religieux ont aussi largement contribué à faciliter l'essor urbain dans cette vaste plaine.

D'autres modèles peuvent compléter l'exemple des dominicains de Genève. À Nyon par exemple, les cordeliers s'installent sur les berges à la fin du XIII^e siècle. Pourtant, la plus vieille mention du port nyonnais de Rive date de 1437 (Abetel (2011)). Les franciscains ont-ils joué un rôle dans le développement de ce faubourg portuaire ? La réponse est sans doute positive. La question se pose également pour les augustins de Seyssel. Leur couvent est en effet implanté vers 1348, intra muros, à l'extrémité sud de la ville (Fig. 6).

L'acte par lequel les bourgeois leur font don d'une maison nous indique que celle-ci est sise près de la porte dite de Maillecroulaz. Selon l'historien Fenouillet, c'est également à ce niveau, extra muros, que se tenait le plus gros chantier de construction naval de Seyssel avec ses entrepôts, dépôts et scieries (Fenouillet (1891), p. 71 ; Dufournet (1993), p. 23). Les sources ne permettent pas de définir qui du couvent ou du chantier a permis le développement du faubourg. Des recherches sur le nom de la porte, Maillecroute, permettent d'envisager une réponse. Plusieurs étymologies sont possibles, mais l'une d'entre elles concerne justement le travail de construction naval. La maille est un câble servant à la traction des

bateaux (Dufournet (1993), p. 36), et *crusta* en latin, *croûta* en patois savoyard, signifierait croûte ou étendue vide (Sibille (2003), p. 580). En ce sens, le chantier naval serait à l'origine de la dénomination de la porte. Pour autant, il semble que le travail des fustiers, antérieur à l'implantation augustine, n'a pas donné lieu à la constitution d'un réel faubourg. Ce serait bien alors l'arrivée des religieux et la mise en place d'un nouvel axe couvent/chantier naval qui dynamise le secteur extra muros et voit, peu à peu, la mise en place d'un véritable faubourg aux portes de Seyssel. Rapidement, les augustins semblent d'ailleurs propriétaires d'un four et de quelques maisons à Maillecroulaz (Fenouillet (1891), p. 74). Selon l'historien Alain Mélo, ils disposaient également de l'usage du port qui était situé juste devant leurs bâtiments (Mélo (1998), p. 7). Ainsi, l'implantation d'un couvent mendiant pouvait être synonyme de promotion d'un secteur. La présence des frères voyait la mise en place de nouvelles circulations urbaines et le développement d'espaces préalablement délaissés. Implantés extra-muros, les couvents de Genève, Nyon ou encore de Seyssel ont sans aucun doute joué des rôles déterminants dans le développement de faubourgs largement marqués par la présence de l'eau.

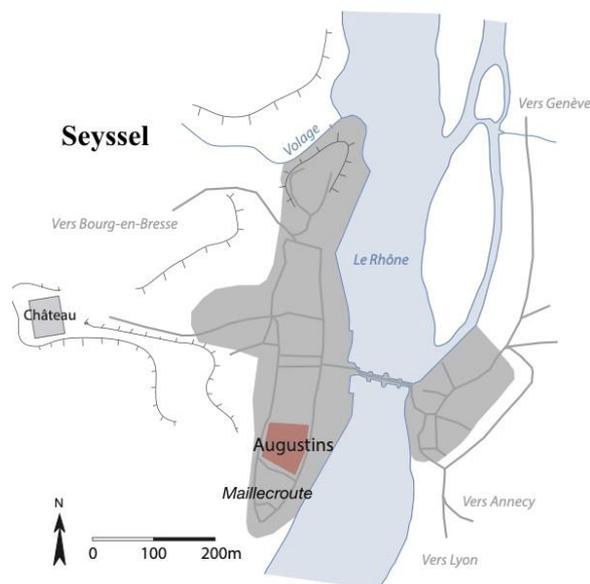


Fig. 6 - Seyssel : plan schématique de la ville médiévale

6. Les complexes conventuels et l'eau

À l'échelle conventuelle, les mendiants ont également su tirer parti de la présence de cet élément qui n'a pas été un frein à l'expansion de leur complexe. À Annecy par exemple, la présence des canaux n'a pas empêché les franciscains d'acquérir des terrains en dehors de l'enceinte, terrains auxquels ils accédaient grâce à un pont privatif, et les dominicains ont dès le départ construit leur église à cheval sur le canal. Ce n'était pas un problème pour eux, et c'était même plutôt une nécessité par rapport à la forme du terrain dont ils disposaient au départ. C'est sans aucun doute leur volonté de construire une église orientée qui a nécessité de la bâtir sur le canal en fonction de la place disponible (Fig. 7).

Par ailleurs, les dominicains d'Annecy ont aussi organisé leurs espaces conventuels en fonction du canal, en installant les communs comme la cuisine, le four ou encore les latrines le long du cours d'eau, qui devenait dès lors leur moyen d'évacuation des déchets. Sujet sensible puisqu'il a d'ailleurs, tout au long de leur histoire annécienne, engendré de très nombreux conflits avec leurs voisins situés plus en aval et qui récupéraient, de fait, tous leurs déchets. Un dernier exemple peut enfin être abordé au sujet des mendiants de Cluses.

Les franciscains ont pris soin d'acquérir des terrains comme des prémarais, situés entre leur couvent et l'Arve, terrains qu'ils ont rapidement inclus dans l'enceinte conventuelle. Ces prémarais jouaient sans doute un rôle important dans l'économie du couvent au XVI^e siècle. Les plantes qui poussaient dans ces terres très humides étaient fauchées pour nourrir le bétail. Ainsi, soit les franciscains disposaient d'un cheptel, soit ils revendaient ces plantes. Dans les deux cas, le fait que ces prémarais soient inclus dans les limites de l'ensemble conventuel démontre une organisation matérielle et économique prouvant la perte de l'esprit de pauvreté, principe fondateur de leur ordre.

Conclusion

Pour conclure, les implantations mendiantes sont donc clairement à mettre en relation avec le développement des villes de l'ancien diocèse de Genève, et la croissance de ces dernières fut largement tributaire de la présence de l'eau. Les religieux ont joué un rôle non négligeable dans la maîtrise de cet élément, contribuant dans de nombreuses villes au développement de quartier et de faubourgs dont l'existence même a été marquée par la présence de l'eau. Ils ont su s'adapter et, malgré les importants dangers qu'elle représentait, en tirer profit jusque dans l'implantation même de leurs ensembles conventuels.



Fig. 7 - Annecy : organisation du couvent dominicain autour du canal

Sources manuscrites

A.C.V. : Archives cantonales vaudoises (A.C.V., Nyon, Fonds XI a 2)

A.D.H.S. : Archives départementales de Haute-Savoie (1 G 364 ; A.M.A., DD 12 et 14)

A.M.A. : Archives municipales d'Annecy (DD 12 et 14)

Sources imprimées

Bonivard 1825 : F. Bonivard, *Les chroniques de Genève*, I, Genève, Dunant, 1825.

Spon 1730 : J. Spon, *Histoire de Genève*, I, Genève, Fabri & Barrillot, 1730.

Bibliographie

Abetel 2011 : E. Abetel, « Nyon (commune) », *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 09.11.2011, [en ligne, consulté le 29 janvier 2021 : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/002516/2011-11-09/>].

AIP 2009 : « Association des intérêts de Plainpalais (AIP), Plainpalais - court rappel historique », *Bulletin 9*, 2009/2010, [en ligne, consulté le 29 janvier 2021 : <http://www.aipainpalais.ch/wp-content/uploads/2015/04/Bulletin-09.pdf>].

Blanchard 1916 : R. Blanchard, « Annecy, esquisse de géographie urbaine », *Recueil des travaux de l'institut de géographie alpine*, 4-4 (1916), 369-463.

Chatelain 1944 : A. Chatelain, « Les ponts du Rhône. Etude de géographie humaine », *Les Études rhodaniennes*, 19-3/4 (1944), 109-139.

De Meyer 1947 : A. De Meyer, *La congrégation de Hollande ou la réforme dominicaine en territoire bourguignon, 1465-1515*, Liège, Solédi, 1947.

Dufournet 1993 : P.-H. Dufournet, « Seyssel la batelière, aux derniers temps de la navigation sur le haut Rhône », *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, 3-4 (1993), 7-40.

Duperrex 1986 : A. Duperrex, « Les travaux des champs », *Encyclopédie de Genève*, Genève, Fondation de l'Encyclopédie de Genève, 1982-1996, [en ligne, consulté le 29 janvier 2021 : <http://encyclog.org/les-travaux-des-champsluciebolens-claude-desbaillet-alloys-duperrexeric-golay-francoise-hirsch-eric-mattheygerald-meylan-michel-ro.html>].

Fenouillet 1891 : F. Fenouillet, *Histoire de la ville de Seyssel (Ain et Haute-Savoie), depuis son origine jusqu'à nos jours*, Annemasse, J. Chambert, 1891.

Gaudy-Le Fort 1841 : J.-A. Gaudy-Le Fort, *Promenades historiques dans le canton de Genève : avec des recherches sur les noms propres et les noms locaux du pays*, Genève, Les principaux libraires, 1841.

Gimpel 1975 : J. Gimpel, *La Révolution industrielle du Moyen Âge*, Paris, Editions du Seuil, 1975.

Kremer, Simpson, Girardclos 2012 : K. Kremer, G. Simpson, S. Girardclos, « Giant Lake Geneva

tsunami", AD 563, *Nature Geoscience*, 5 (28 octobre 2012), 756-757, [en ligne, consulté le 21 janvier 2021 :

<https://www.unige.ch/sciences/fr/actualites/2012/tsunami-dans-le-lac-leman-en-lan-563/>].

Mélo 1998 : A. Mélo, « Notice historique sur les augustins de Seyssel-Ain », D. Mazuy (dir.), P. Roussel, A. Vérot-Bourrély, A. Melo, *Seyssel (Ain), Le couvent des augustins, rapport de fouille d'évaluation archéologique*, SRA Ain, 1998.

Onde 1944 : H. Onde, « Le lac d'Annecy et le Thiou (étude hydrologique) », *Revue de géographie alpine*, 32-3 (1944), 389-446.

Serand 1870 : E. Serand, « L'inondation de 1711 à Annecy », *Revue Savoissienne*, 11 (1870), 83-86.

Sibille 2003 : J. Sibille, *La passion de saint André, drame religieux de 1512*, thèse de doctorat, Université de Lyon 2, 2003, [en ligne, consulté le 11 février 2021 : https://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2003/sibille_j/info].

Zumkeller 2018 : D. Zumkeller, « Plainpalais », *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 07.02.2018, [en ligne, consulté le 21 janvier 2021 : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/003312/2018-02-07/>].